

Un mariage de communes reporté, un autre controversé

SUD ESSONNE

PAR CÉCILE CHEVALLIER

« SI QUELQU'UN A QUELQUE RAISON

que ce soit de s'opposer à ce mariage, qu'il parle maintenant, ou se taise à jamais. » Si cette phrase n'était pas juste employée dans les films anglo-saxons mais en cas de création de commune nouvelle, de nombreuses voix se feraient sûrement entendre à Bouray-sur-Juine et Lardy.

Ce soir, les conseils municipaux de ces deux villes doivent se réunir simultanément en séance exceptionnelle pour voter leur projet de fusion. Sauf surprise, le rapprochement des deux municipalités devrait être acté et ouvrir la voie à une nouvelle entité, Mesnil-sur-Juine, qui est loin de plaire à tout le monde.

Depuis plusieurs mois, une forte opposition de la part des habitants des deux communes s'est fait connaître. « Nous réclamons du temps et un référendum, scande un collectif qui a lancé une pétition. Nous ne comprenons pas la précipitation. Les mairies veulent que la création de la commune soit lancée avant la fin de l'année pour bénéficier des avantages financiers. Mais ce n'est pas suffisant pour prendre une décision aussi

importante. Cela a même porté préjudice à certains projets dans d'autres départements. »

DES ÉLUS PRÉFÈRENT PRENDRE LEUR TEMPS

Et de citer l'exemple d'une commune nouvelle en Seine-et-Marne où les démissions pleuvent depuis la fusion. Et surtout de se tourner vers un autre projet essonnien : celui de Boissy-sous-Saint-Yon, Mauchamps et Saint-Yon. Les maires de ces trois communes viennent d'écrire à leurs concitoyens pour expliquer les raisons du report du projet.

« Nous comprenons la demande exprimée de prendre davantage la réflexion, d'approfondir le projet et ses modalités et de poursuivre la réflexion au-delà du 31 décembre, écrivent les trois édiles. Nous avons donc décidé de décaler la création de la commune nouvelle. »

Alexandre Touzet, maire (LR) de Saint-Yon, précise : « C'est un sujet délicat car on touche à l'identité. Nos habitants ont besoin de temps. Nous avons préféré nous accorder un délai pour obtenir la plus grande adhésion possible. »

■ Ce soir à 20 h 30 simultanément dans les salles de conseil municipal de Lardy et de Bouray-sur-Juine.